

En Hauts-de-France, le Collectif SI médico-social et l'ARS ont formellement engagé un partenariat pour accompagner le virage numérique au sein des établissements et services du secteur médico-social.

À l'occasion de la première étape du tour de France en santé, qui se tenait à Lille le 5 septembre dernier, l'Agence Régionale de Santé et les membres du Collectif SI* médico-social Hauts-de-France ont signé une convention partenariale qui pose les principes d'actions, objectifs partagés et engagements réciproques afin d'accompagner la numérisation des ESMS en région Hauts-de-France.

Le Collectif est composé des 7 fédérations ou organisations représentatives régionales du secteur médico-social et membres du CORSSIS**. Depuis 2017, le Collectif rassemble, partage, informe et accompagne le secteur médico-social sur la question des SI en région Hauts-de-France. Il représente également et défend TOUS les établissements et services médico-sociaux des Hauts-de-France, quelle que soit leur maturité par rapport aux SI, afin que TOUS puissent progressivement :

- appréhender et intégrer dans leur organisation l'usage du numérique,
- s'inscrire de façon efficiente dans leur environnement,
- intervenir pleinement dans le parcours de soin et de vie des personnes qu'ils accompagnent.

Il s'adresse ainsi aux gouvernants, dirigeants, encadrants, directeurs des systèmes d'information [DSI], responsables des systèmes d'information [RSI] et professionnels concernés.

Le collectif organise notamment des espaces d'information et de partage sur l'actualité et les enjeux du numérique en santé. Il œuvre pour une meilleure prise en compte de l'évolution des métiers et des organisations dans un processus de déploiement extrêmement rapide du numérique.

Il travaille par ailleurs avec l'ARS, notamment dans le cadre la mise en œuvre du programme Prédice [plateforme digitale qui propose un bouquet de services aux usagers et à l'ensemble des acteurs du système de santé (sanitaire et médico-social), afin d'améliorer la qualité des prises en charge, la coordination des acteurs de santé et l'accès aux soins].

Dans ce cadre, l'Agence a accordé un financement de 200 000 € sur 18 mois au Collectif pour :

- permettre les contributions du secteur médico-social dans le cadre de la mise en place de Prédice et son usage,
- accompagner le déploiement de la télémédecine*** dans les ESMS**** ciblés, accompagner la structuration et la montée en charge des fonctions SI dans les organisations médico-sociales.

*Systèmes d'Informations

** COmité Régional Stratégique des SI de Santé [CORSSIS]. Installé le 22 juin 2017, il constitue l'organe de concertation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale e-santé

***Médecine pratiquée à distance permise grâce aux nouvelles technologies

****Etablissements et Services Médico-Sociaux

Pour tout contact : Marine REQUILLART Tél : 03 20 12 83 61 - contact@collectifsims-hdf.net